

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION EN LIGNE

Ce contrat constitue l'unique cadre des relations juridiques entre vous, Adhérent, et la société exploitante de votre Salle KEEP COOL (« la Salle »), à l'exclusion de tout autre document. Il est nominatif (un justificatif d'identité doit être présenté), et ne peut être cédé sans l'accord de la Salle et le règlement de nouveaux frais d'adhésion au tarif en vigueur.

Vos prestations

Pendant toute la durée de votre abonnement vous bénéficiez d'un accès individuel à nos activités sportives (cardio-training, musculation, cours vidéo, liste sur keepcool.fr) et aux conseils de nos coaches, à l'exclusion des activités nécessitant une souscription supplémentaire.

Vous accédez à tous les KEEP COOL en France tant que votre Salle reste votre lieu principal de pratique. Au-delà d'une séance par mois, l'accès à certaines salles peut entraîner un coût additionnel. La liste des salles est disponible sur keepcool.fr. Elle est susceptible d'évoluer sans conséquence sur le prix de l'abonnement.

Vous acceptez sans réserve les horaires d'ouverture et le règlement intérieur de votre Salle. Ces modalités pourront évoluer du fait de changements réglementaires indépendants de notre volonté, sans que l'abonnement ne soit modifié.

Votre formule

Vous contractez un abonnement mensuel à tacite reconduction pour une durée indéterminée. Nos prix sont garantis pour la durée de l'abonnement, sauf augmentation du taux légal de TVA qui entraînerait leur révision automatique et proportionnelle.

L'adhésion et l'accompagnement initial dont les prix figurent au contrat sont payables à la signature des présentes. Durant les trente jours calendaires qui suivent, ils sont intégralement remboursés sur simple demande écrite au titre de l'engagement "Satisfait ou Remboursé" : l'abonnement sera alors immédiatement résilié, et le remboursement interviendra sous 60 jours par virement.

Les forfaits mensuels sont réglés mensuellement à terme à échoir par prélèvement bancaire mensuel. Pour tout autre moyen de paiement, le règlement comptant de l'abonnement pour l'ensemble de la période souscrite sera immédiatement exigible et l'abonnement expire automatiquement à l'issue.

En cas de changement de vos coordonnées bancaires, merci de nous prévenir au moins 3 semaines en avance et de signer un nouveau mandat de prélèvement SEPA.

En cas de rejet d'un règlement, le montant dû devra nous être réglé sous huitaine par tout autre moyen. Tant que votre compte est débiteur, l'accès vous sera refusé. Faute de régularisation dans les délais, ou si les incidents de paiement se répétaient deux fois consécutives, la Salle se réserve le droit de (1) procéder à une nouvelle tentative de prélèvement des sommes dues (2) résilier le contrat de plein droit à vos torts exclusifs. Ensuite de cette résiliation, l'intégralité des sommes dues au titre de la totalité du contrat et ce jusqu'au terme de la période initiale d'engagement seront immédiatement exigibles.

Votre badge

Votre badge d'accès est obligatoire, nominatif et incessible. Il est valable pour toute la durée de l'abonnement, sauf en cas de perte ou détérioration, où il sera remplacé à vos frais. Il est obligatoire de présenter un badge valide au lecteur pour accéder à la Salle, même si les portes sont ouvertes : la non présentation du badge vous prive du droit de pratiquer.

Le badge reste la propriété de KEEP COOL.

Suspension d'abonnement

Nous ne remboursons pas les périodes d'abonnements non utilisées de votre fait. Néanmoins, vous pourrez demander gratuitement la suspension de votre abonnement jusqu'à un mois, en une fois et une seule fois chaque douze mois. Egalement, une inaptitude médicale à la pratique du sport pourra faire l'objet d'une suspension gratuite de l'abonnement à compter de la date de présentation d'un certificat médical, pour la durée restante de l'inaptitude, mais en aucun cas à un remboursement. Les suspensions ne sont jamais rétroactives. Durant la période de suspension, il est impossible d'accéder à la Salle. Le forfait est prélevé au prorata temporis de la période de suspension dans le mois. Toute suspension prolonge d'autant la durée de la période initiale d'engagement.

Résiliation

A l'issue de la période initiale d'engagement (ou sans contrainte si vous choisissez l'option LIBERTE), vous avez la faculté de résilier le contrat à tout moment en respectant un préavis de 30 jours à compter de la réception d'une lettre de résiliation envoyée à l'adresse de la Salle. Tout mois commencé est dû. Durant le préavis, les forfaits mensuels sont dus et prélevés aux dates habituelles.

En cas d'inaptitude définitive à la pratique du sport ou de déménagement définitif dans une zone où aucun KEEP COOL n'existe, vous pourrez demander sur présentation de justificatifs, l'annulation de la période initiale et la résiliation des présentes, ainsi que le cas échéant le remboursement des mensualités réglées par avance ; le préavis restera dû.

De son côté, KEEP COOL se réserve le droit de résilier, de plein droit et à ses torts exclusifs, tout Adhérent dont l'attitude ou le comportement présenteraient de manière répétée un risque ou un inconvénient pour lui-même ou pour les autres Adhérents., après un premier avertissement écrit. Les comportements fautifs incluent, de manière non exhaustive, le non-respect des présentes ou du règlement intérieur, toute dégradation, et les comportements agressifs ou insultants. Une fois le contrat expiré ou résilié, il n'est plus possible d'accéder à la Salle et le badge doit être restitué.

Sécurité

Pour votre sécurité, il est interdit de s'entraîner seul dans la Salle, et certaines activités ne sont accessibles qu'en présence du personnel. En dehors des Badges Duo, la présence de tiers non-Adhérents, et notamment d'enfants, est proscrite à tout moment. La Salle est placée sous vidéo surveillance permanente. L'adhésion des mineurs est soumise à l'accord du gérant et à autorisation parentale. Leur présence est interdite en dehors des horaires de présence du personnel. Pour le temps de la séance, et dans la limite des casiers disponibles, un casier personnel est à votre disposition vous avez seul la charge de le verrouiller (code ou cadenas de votre choix). Les casiers ne sont pas gardés. La Salle décline la responsabilité des objets perdus, volés ou détériorés

dans l'enceinte de la salle qui n'auraient pas été correctement sécurisés dans un casier. Les casiers doivent être libérés en fin de séance, faute de quoi ils seront vidés sans ouvrir droit à compensation au titre de la destruction ou de la perte des biens stockés.

Séance duo

Pendant les périodes de présence du personnel et avec son accord explicite, vous pouvez demander à faire accéder à la Salle un tiers non-adhérent en votre compagnie, sous votre responsabilité, et après le règlement d'une séance au tarif en vigueur. Les Séances Duo ne seront pas autorisées aux heures de forte affluence, il est recommandé de téléphoner au préalable. La formule TWO COOL vous autorise à inviter gratuitement un (et un seul) non-adhérent en votre compagnie, et sous votre entière responsabilité les vendredi et samedi. L'invité doit être majeur et ne doit pas se savoir inapte à la pratique d'une activité physique sans accompagnement. Il accèdera à la Salle en utilisant le Badge Duo qui vous aura été remis et s'identifiera à l'accueil ; il devra la quitter au plus tard en même temps que vous.

Extraits du règlement intérieur

« Chaussures dédiées à la salle et tenue de sport propre sont exigés. Sont proscrites les tenues provocantes (épaules couvertes pour les garçons, ni brassières ni short trop moulants) ou ballantes (écharpes). Les bandanas sont les seuls couvre-chefs autorisés. L'Adhérent s'oblige à protéger les équipements avec une serviette. Les locaux et le matériel utilisés doivent être maintenus propres et rangés à la fin de chaque exercice. Il est interdit d'y fumer, boire de l'alcool, cracher, mâcher des chewing-gum et téléphoner. »

Données personnelles

Vos données personnelles ne sont pas transmises à des tiers et ne sont utilisées que pour la gestion et la communication de KEEP COOL. Vous disposez d'un droit individuel d'accès, rectification et opposition, auprès de la Salle dans les conditions de la délibération N° 80-10 du 1/4/2002 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Conditions spécifiques à la vente en ligne

L'abonnement souscrit sur ce site ne sera effectif qu'après activation et retrait du badge d'accès auprès de l'accueil de la salle d'adhésion, aux heures d'ouvertures indiquées sur le site. Cette activation marque le début de l'exécution du service par la Salle de sport. Le retrait sera conditionné à la présentation d'une pièce d'identité aux noms et prénoms du souscripteur, et à la signature d'un mandat de prélèvement sur un compte bancaire Français valide. Cette activation peut se faire à compter du lendemain de la souscription, et dans un délai maximal de trente (30) jours au-delà duquel le contrat sera automatiquement résilié aux torts exclusifs du souscripteur et les sommes payées réputées acquises à la Salle.

Durant ce délai de trente jours le souscripteur bénéficie d'un droit de rétractation sans donner de motif. Pour exercer ce droit de rétractation, le souscripteur doit notifier sa décision au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté transmise par écrit auprès de la Salle d'adhésion. Toute rétractation effectuée dans les délais donnera lieu au remboursement de tous les paiements reçus en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, et sans aucun frais pour le souscripteur. Le début de l'exécution du service avant la fin du délai de rétractation vaut renoncement exprès de la part du souscripteur audit droit.